

**FORMULAIRE D'INSTRUCTIONS DE VOTE
(« FIV »)**

Assemblée annuelle
10h00 (heure de Montréal), le jeudi 12 décembre 2019
1 Place Ville Marie, bureau 4000,
Montréal, Québec H3B 4M4
(l'« assemblée »)

DATE DE CLÔTURE DES
REGISTRES : 1 novembre 2019
NUMÉRO DE CONTRÔLE :
NUMÉRO DE SÉQUENCE :
ÉCHÉANCE POUR LA
PRÉSENTATION DES
PROCURATIONS : 10h00 (heure de Montréal) le 10 décembre 2019

MÉTHODES DE VOTE	
INTERNET	Rendez-vous au www.voteproxonline.com et saisissez le numéro de contrôle à 12 chiffres indiqué ci-dessus
TÉLÉCOPIEUR	416 595-9593
PAR LA POSTE ou EN MAINS PROPRES	Compagnie Trust TSX 100, rue Adelaide Ouest, bureau 301 Toronto (Ontario) M5H 4H1

Par la présente, le soussigné désigne **Benoit Gascon, président et chef de la direction** de la société ou, à défaut de lui, **Paul R. Carmel, président du conseil d'administration** de la société (les « représentants de la direction ») ou, au lieu de ceux-ci, la personne désignée suivante

Nom de la personne désignée en lettres moulées

à titre de fondé de pouvoir chargé de le représenter à l'assemblée et autorisé à agir et à voter en son nom relativement à toutes les questions qui seront dûment présentées à l'assemblée ainsi qu'à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné était lui-même présent à ladite assemblée ou à une reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, conformément aux instructions de vote indiquées ci-dessous, s'il y en a.

– VEUILLEZ CONSULTER LES LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU VOTE AU VERSO –

RÉSOLUTIONS – LE TEXTE SURLIGNÉ AU-DESSUS DES CASES INDIQUE LES RECOMMANDATIONS DE VOTE DE LA DIRECTION

1. Élection des administrateurs

- a) Paul R. Carmel
- b) Benoit Gascon
- c) François Laurin
- d) Guy Chamard
- e) Gilles Gingras
- f) Gaston A. Morin

POUR

ABSTENTION

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

2. Nomination des auditeurs

Nomination de **PricewaterhouseCoopers S.E.N.C.R.L.** comme auditeurs de la société pour le prochain exercice et autorisation des administrateurs de fixer la rémunération des auditeurs.

POUR

ABSTENTION

☐
☐

Les présentes instructions de vote, qui remplacent et révoquent toutes les instructions de vote dont la date est antérieure, **DOIVENT ÊTRE SIGNÉES.**

NOM EN LETTRES MOULÉES

Signature du ou des propriétaires véritables Date (MM-JJ-AAAA)

Lignes directrices et conditions relatives aux instructions de vote

La société vous offre les documents de procuration ci-joints pour son assemblée des détenteurs de titres. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières applicable, votre nom, votre adresse et les renseignements sur vos titres détenus ont été obtenus auprès de l'intermédiaire qui les détient pour votre compte (celui-ci est identifié par un nom, un code ou un identifiant inscrit au coin supérieur droit du verso). Le formulaire d'instructions de vote (le « FIV ») vous permet de voter sur les questions indiquées. Veuillez retourner ce formulaire après l'avoir rempli, signé et daté. Sauf si vous vous désignez vous-même ou désignez un représentant pour assister à l'assemblée et voter, les droits de vote afférents à vos titres ne peuvent être exercés que par les représentants de la direction conformément à vos instructions.

En l'absence d'instructions de vote précises de votre part, il nous est interdit d'exercer le droit de vote afférent à ces titres pour les questions qui seront débattues à l'assemblée.

Le FIV dûment rempli doit être envoyé à Compagnie Trust TSX dans l'enveloppe fournie ou télécopié au 416 595-9593. Si cette option est offerte, vous pouvez également voter en ligne au www.voteproxyonline.com. Les questions qui feront l'objet d'un scrutin à l'assemblée figurent au verso.

En fournissant des instructions de vote comme demandé, vous reconnaissez être le propriétaire véritable de ces titres et avoir le droit de nous donner des instructions à l'égard de l'exercice du droit de vote y afférent.

IL Y A LIEU DE LIRE LE FORMULAIRE D'INSTRUCTIONS DE VOTE CONJOINTEMENT AVEC LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE. VOS INSTRUCTIONS DE VOTE DOIVENT ÊTRE REÇUES AU PLUS TARD À L'ÉCHÉANCE INDIQUÉE AU VERSO, DANS LE BLOC SUPÉRIEUR GAUCHE DU FIV, OU À L'ÉCHÉANCE ÉQUIVALENTE EN CAS D'AJOURNEMENT OU DE REPORT DE L'ASSEMBLÉE.

Notes au sujet des instructions de vote et des pouvoirs

1. Si vous désignez les représentants de la direction pour qu'ils exercent les droits de vote afférents à vos titres, ceux-ci voteront conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, conformément aux recommandations de vote de la direction surlignées pour chacune des résolutions présentées au verso. Si vous désignez une autre personne pour qu'elle exerce les droits de vote afférents à vos titres, celle-ci votera également conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, à son gré.
2. La désignation des représentants de la direction ou d'un autre représentant donne à ces personnes le droit de voter à leur gré sur toute autre question dûment présentée à l'assemblée.
3. Si le vote par Internet est offert, vous pouvez saisir vos instructions de vote sur le site Web indiqué au verso.
4. Le présent FIV n'est valable que s'il est signé. Prière de le dater, faute de quoi les instructions de vote seront réputées porter la date à laquelle elles ont été postées aux porteurs de titres de la société.
5. Ce formulaire ne confère pas le droit de voter en personne à l'assemblée. **Nous vous prions de lire les instructions figurant ci-dessus et la circulaire d'information avant de retourner le FIV rempli et signé afin de pouvoir exercer le droit de vote afférent à vos titres.**

Les lignes directrices de l'établissement adéquat des procurations et des instructions de vote peuvent être consultées à www.stac.ca. Prière de se reporter à la section Protocole concernant les procurations (Proxy Protocole).

Pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec Compagnie Trust TSX.

Adresse postale : Compagnie Trust TSX
100, rue Adelaide Ouest, bureau 301
Toronto (Ontario)
M5H 4H1

Téléphone : 416 361-0930
Télécopieur : 416 595-9593

Courriel : TMXInvestorServices@tmx.com

Désignation de vous-même ou d'une autre personne pour l'exercice du droit de vote afférent à vos titres

Si vous désirez assister à l'assemblée et y voter en personne ou désigner une autre personne pour qu'elle le fasse, veuillez nous faire parvenir le FIV après avoir inscrit dans la case prévue à cette fin votre nom ou celui de la personne qui assistera à l'assemblée. Sauf si la loi l'interdit, la personne dont le nom figure dans ladite case aura pleins pouvoirs pour présenter des questions à l'assemblée et voter sur les questions qui y seront présentées, même celles qui ne figurent pas dans le présent formulaire ou dans la circulaire d'information. Veuillez consulter un conseiller juridique si vous désirez modifier les pouvoirs accordés à la personne désignée. Si vous assistez à l'assemblée, vous devez à votre arrivée décliner votre nom aux agents chargés du scrutin. Le cas échéant, votre mandataire doit en outre mentionner qu'il est nommé par procuration. La personne désignée doit assister à l'assemblée pour que le droit de vote afférent à vos titres soit exercé.

Demande d'états financiers

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, les détenteurs de titres peuvent choisir de recevoir les états financiers annuels et les rapports de gestion.

Au lieu de recevoir les états financiers par la poste, vous pouvez choisir de consulter ces documents sur le site Web SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Je suis un détenteur de titres de la société et, à ce titre, je fais la demande suivante :

- ☐ les états financiers et le rapport de gestion annuels
- ☐ les états financiers et les rapports de gestion intermédiaires

Si vous exercez votre droit de vote en ligne et que vous souhaitez recevoir les états financiers, veuillez remplir le formulaire de demande d'états financiers en ligne après vos instructions de vote.

Après l'heure limite, veuillez télécopier la présente page au 416 595-9593.

Mason Graphite Inc.
2019